



Coordonnateur·trice des activités estivales

Affichage jusqu'à 12 h le 28 février 2025
Personne salariée de projet 35 heures semaine

La Ville de Forestville est à la recherche d'une personne pour un poste de coordonnateur·trice des activités estivales.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité de la directrice des loisirs, la personne titulaire doit effectuer les tâches suivantes :

- Planifier, organiser et coordonner des activités destinées au grand public telles que la fête Nationale, Forestville en chanson, etc.
- Planifier, organiser et coordonner les activités du camp de jour, de la piscine municipale et superviser le travail des étudiants;
- Planifier, organiser e
- t coordonner des activités d'animation en lien avec les nouveaux équipements dans le parc centre-ville.

EXIGENCES

- Posséder un secondaire 5 ou l'équivalent;
- Connaissance des logiciels Office (Word, Excel, Outlook, etc.)
- Expérience dans ce domaine serait un atout;
- Détenir un permis de conduire valide.

DÉBUT DE L'EMPLOI

- Le 28 avril 2025

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Personne salariée de projet du 28 avril au 29 août 2025
- 35 heures par semaine
- Le salaire et les avantages sociaux se situent entre 20.00 \$ et 25.00 \$, selon l'expérience de la personne.

RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avec la mention « Coordonnateur·trice des activités estivales », avant 12 h le 28 février 2025, de la façon suivante :

- Par courrier : Ville de Forestville, 1, 2^e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0;
- Par courriel : ginafoster@forestville.ca.

Toutes les candidatures reçues seront traitées confidentiellement. Seules les candidatures retenues seront contactées.

L'emploi du masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte